

## NOUVEAU DISPOSITIF pour les DEMANDES de CNI

À compter du **MARDI 21 MARS 2017**, les demandes de cartes d'identité seront dématérialisées.

Afin de gagner du temps, **les usagers sont invités à remplir leurs dossiers de pré-demande en ligne à partir du site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.**

Les usagers ne disposant pas d'ordinateur pourront se rendre dans la MAIRIE de leur DOMICILE afin de remplir leur pré-demande sur **PAPIER**.

Une fois les pré-demandes établies, les intéressés pourront faire enregistrer leur dossier dans la Mairie de leur choix, équipée du dispositif de recueil (la liste des communes du Rhône équipées se trouve sur le site de la préfecture du Rhône : <http://www.rhone.gouv.fr>).

**Pour la STATION d'ENREGISTREMENT sur la Commune de LE BOIS D'OINGT (69620 VAL D'OINGT), les demandes seront prises UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS – tel. 04.74.71.60.51.**

